

très-portés à croire qu'il s'y est arrêté (1). Voici ce que nous apprend M. Dagier dans son *Histoire du grand Hôtel-Dieu*, tome 1, pag. 430; ANNÉE 1637 : « Des comédiens sont arrivés à Lyon; les recteurs, qui profitent de toutes les circonstances favorables à l'Hôtel-Dieu, s'adressent aussitôt à l'archevêque en sa qualité de lieutenant-général au gouvernement de Lyon, pour être autorisés à enjoindre aux comédiens de jouer une fois au bénéfice des pauvres. Ce prélat accorde gracieusement cette autorisation, non-seulement pour les comédiens actuels, mais pour tous ceux qui viendront à Lyon. Les recteurs font en conséquence des billets sur lesquels sont apposées les armoiries de l'Hôtel-Dieu, et les comédiens donnent une représentation dans la grande salle du gouverneur qui est en même temps la salle de l'archevêque. Cette représentation produit la somme de 400 livres. Un sac rempli de ces billets est encore conservé aux archives; il y en a pour le parterre, l'amphithéâtre, les premières et les secondes loges. Le grand nombre de billets indique que la comédie a été jouée au bénéfice des pauvres de cet hôpital à la réquisition des recteurs. »

Il est à regretter que M. Dagier ne nous ait pas donné le texte de la requête des recteurs et celui de l'autorisation du prélat (2); ces deux pièces doivent bien certainement avoir une date. Quoiqu'il en soit, il est très-présumable que la troupe de comédiens dont parle M. l'archiviste de l'Hôtel-Dieu était celle de Molière qui parcourait alors la province et qui se rendit à Avignon vers la fin de l'année 1637. Peut-être est-ce aussi pendant ce séjour à Lyon que la troupe de Molière joua une tragédie en vers, ayant pour titre *Irène*, composée par un jeune avocat, nommé Claude Basset, qui était alors secrétaire de Camille de Neuville, et qui l'avait été du feu archevêque le cardinal Alphonse de Richelieu. Ce Claude Basset que Pernetti aurait dû mentionner dans ses *Lyonnois dignes de mémoire*, et qui ne paraît avoir d'article dans aucune biographie, fut échevin en 1685, environ vingt-huit ans après le passage de Molière dans notre cité; nos fastes consulaires le qualifient encore d'avocat et de secrétaire de l'archevêché; cependant son nom n'échappera point à la postérité; car un illustre auteur qui fut son contemporain, l'avocat Nicolas Chorier, lui a consacré quelques pages dans la vie de Pierre Boissat qu'il a écrite en latin et qui a été publiée à Grenoble, 1680, in-12. Voici la traduction (3) du chapitre qui a trait à Claude Basset.

« Dans le même temps (Chorier vient de parler de Balthazar Montconis,

(1) M. Aimé Martin, tome VIII, page 358 de l'édition des OEUVRES DE MOLIERE, Paris, Lefèvre, 1826, in-8, dit que Molière était à Lyon en 1654, et qu'il y revint pour la dernière fois en 1657; mais il n'indique pas ses autorités.

(2) Ce prélat était Mgr. Camille de Neuville de Villeroi dont la mémoire est encore si chère aux Lyonnais : l'auteur de sa VIE, Germain Guichenon, garde le silence sur le fait rapporté par M. Dagier; il ne dit rien non plus de Claude Basset dont nous parlerons tout-à-l'heure.

(3) Cette traduction, où se trouve conservé à dessein le ton emphatique de l'original, est de M. Bregnot du Lut qui se propose de publier les notices que Chorier a consacrées à d'autres Lyonnais dans la vie de Boissat.